

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

31 mars 2025

N° E25000005 /78

La présidente du tribunal administratif

E- Décision de remplacement commissaire

CODE : type n°1

Vu enregistrée le 17 février 2025, la lettre par laquelle la Préfète de l'Essonne demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU avec une demande de permis d'aménager pour un lotissement qui sera créé sur la commune d'Evry-Courcouronnes ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

Vu l'empêchement de M. Jean-Claude BOHL ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Jean-Claude BOHL est déchargé de l'enquête n°E25000005.

ARTICLE 2 : M. Xavier GIVELET est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de M. Jean-Claude BOHL.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la préfète de l'Essonne, à la commune D'EVRY-COURCOURONNES en qualité de maître d'ouvrage, à M. Jean-Claude BOHL, commissaire-enquêteur et à M. Xavier GIVELET, commissaire-enquêteur.

La présidente,



J. Grand d'Esnon